

Salaires et pouvoir d'achat : il faut des mesures concrètes et immédiates !

La question du partage des richesses créées par le travail est plus que jamais une exigence.

- ✓ Dans la fonction publique depuis 1984, la perte de pouvoir d'achat du point d'indice est de 23,5 % !
- ✓ Depuis 2000, c'est moins 8,9% !
- ✓ 50% des travailleurs ont un salaire inférieur à 1600 € / mois

Salaires dans la Fonction Publique : quelques vérités...

La valeur du point sert de référence pour payer 95 % des agents des 3 versants de la Fonction publique et 90 % des rémunérations servies.

En 1984, tandis que le groupe Queen lance "I want to break free" et qu'Orwell nous rappelle que "big brother is watching you", est mis en place la politique (anti)salariale dite de « désindexation » dans la Fonction Publique : les réévaluations de la valeur du point ne suivront plus l'Indice des Prix à la Consommation (IPC) calculé par l'INSEE.

Le pouvoir d'achat du point est « libre » de s'effondrer sous l'oeil hypnotique des politiques libérales...

Où en sommes nous aujourd'hui ?

Depuis le 1er janvier 1984, la valeur du point a perdu 23,5 % par rapport à l'IPC. Depuis le 1er janvier 2000, la perte de pouvoir d'achat est de 8,9 %

La grille indiciaire ?

Pour faire passer la pilule et/ou masquer les réalités, les gouvernements successifs ont mis en place des « outils » de mesure tendancieux et dangereux.

Il s'agit, en particulier, du Salaire Moyen par Tête (SMT) (*Meuh !*) et de la Rémunération Moyenne par Personne en Place (RMPP) (*j'y suis j'y reste !*). Ces 2 « instruments », même s'ils ont quelques différences, reposent sur une logique similaire : faire rentrer les mesures catégorielles, les effets de carrière, le GVT, etc. dans l'estimation de l'évolution du pouvoir d'achat des fonctionnaires.

De même, on a inventé la Prime d'Intéressement, pour faire oublier épisodiquement aux agents à quel point ils sont saignés toute l'année (rappelons que 25 suicides était dénombrés pour notre seul Ministère en 2009, juste après les forces de l'ordre avec 33 suicides !). Idem avec la GIPA, sensée redonner du pouvoir d'achat à ceux qui en avait (trop) perdu. Malheureusement, on sait que

très peu d'agents en bénéficient, et que la plus grosse part du gâteau revient à ceux donc les salaires sont déjà très élevés, mais pas à ceux qui en ont le plus besoin, à savoir ceux dont les salaires avoisinent le SMIC justement !

Selon un quotidien, pour arrondir les angles, Bercy pourrait proposer aux partenaires sociaux la perspective d'un nouveau "point d'étape" en fin d'année, avec l'éventualité d'un "geste futur", si la croissance a bondi, "ou si, à l'approche de l'élection présidentielle, l'urgence politique fait bouger les lignes" !!!

Ne nous laissons pas berner et exigeons immédiatement une revalorisation conséquente et immédiate de la valeur du point d'indice, seule mesure parfaitement équitable !

Des conséquences désastreuses sur la reconnaissance des qualifications

Nous le savons : le gouvernement a décrété le gel de la valeur du point sur 2011. C'est aussi ce qu'il veut faire pour 2012 et 2013 !

Au 1er janvier 2011, le SMIC a augmenté du minimum légal, soit 1,6 %. En urgence, le gouvernement a été contraint de passer un décret alignant le salaire minimum de la Fonction publique sur le SMIC à cette date. Comme d'habitude, le bas de grille de la catégorie C va encore être écrasé.

Pour éviter que différents échelons soient strictement coincés au même niveau salarial, le gouvernement a été obligé de saupoudrer quelques points d'indice de ci de là !

Résultat, pour s'en tenir à 2 exemples :

- ✓ en catégorie C échelle 3, au bout de 8 ans et jusqu'à sa 11ème année d'ancienneté, le fonctionnaire gagnera... 1,7 %. (ou, dit autrement, son salaire n'aura progressé que de 1,7 %).
- ✓ en catégorie C échelle 4 (agent d'administration du Trésor Public de 1ère classe), cette situation ne durera que... 10 ans !

Par ailleurs, si le SMIC est de nouveau réévalué du même pourcentage au 1er janvier 2012 et au 1er janvier 2013, voici quelques exemples de ce qui se produira...

- ✓ Même avec la réforme de la catégorie B (le Nouvel Espace Statutaire), le recrutement dans le 1er grade s'effectuera à ... 1,8 % au-dessus du SMIC.
Ce seul aspect confirme, s'il en était besoin, combien la CGT a eu raison de ne pas cautionner ce dispositif.

Rappelons qu'en 1986, le 1er échelon de la catégorie B était encore 24 % au-dessus du SMIC.

- ✓ Enfin, la catégorie A verra son 1er échelon de la carrière type émarger à... 14,7 % au-dessus du SMIC. Pour des agents recrutés en moyenne à bac + 4/ bac + 5, voilà une belle reconnaissance des qualifications et des missions à exercer !!! ...

Le net à percevoir :

Avec la mise en place du Régime Additionnel de la Fonction publique (le RAFP), fond de pension que la CGT combat toujours, les fonctionnaires sont confrontés à une cotisation supplémentaire de 5 % sur leurs primes, sur une assiette plafonnée à 20 %.

Avec la contre réforme des retraites, passée en force fin 2010, c'est, à terme, près de 3 % supplémentaires de cotisations pension civile que nous devons déboursier.

Le 31 mai 2011, exigeons la reconnaissance des qualifs et l'augmentation des salaires !

La CGT fait depuis plusieurs années le constat de la smicardisation de la fonction publique.

Ce n'est pas un ressenti ou un sentiment : c'est une réalité mesurable qui rend le quotidien et les fins de mois de plus en plus difficiles dans un contexte où le chômage et la précarité frappent nos enfants et nos familles, dans un contexte où les prix des produits "courants" s'envolent, dans un contexte où les charges fixes des ménages occupent une part de plus en plus importante dans le budget familial. La flambée des prix rend la vie plus difficile encore... Se nourrir, se loger, se déplacer, se soigner, s'habiller, se distraire, tout devient précaire... il faut faire des choix. C'est insupportable ! Car dans le même temps, le palmarès des Directeurs des entreprises du CAC 40 a été publié : + 24 % en moyenne grâce aux bonus de l'après crise. On entend s o u v e n t l e duo Sarkozy/Parisot se lamenter sur le coût du travail en France : le salaire et les prestations sociales seraient trop élevés. C'est faux !

Ce qui coûte cher aux entreprises ce sont les dividendes versés aux actionnaires. En 25 ans le salaire moyen a été multiplié par 2, alors que les dividendes versés aux actionnaires l'ont été par 13.

Les patrons en France sont les mieux payés d'Europe. Ainsi le leader est Michelin, + 505 % en un an, avec la bagatelle de 4 500 000 €.

Rappelons également qu'en 2008 au début de la crise, Nicolas Sarkozy a offert 360 milliards d'euros pour soutenir les banques alors que quelques semaines auparavant, il se plaignait que les caisses de l'Etat étaient vides et qu'il était impossible d'augmenter les salaires.

Ces derniers jours le président de la République a annoncé la prime de 1 000 euros. C'est tout d'abord un aveu cinglant du manque à gagner ressenti par des millions de personnes dans notre pays. C'est aussi une opération de communication pour tenter de calmer le mécontentement et la grogne sur le pouvoir d'achat au moment où les mesures d'allègement de l'ISF sont prises par le gouvernement. C'est encore une tentative pour éviter de débattre d'une réelle augmentation des salaires.

Des mesures d'urgence à prendre pour le pouvoir d'achat :

Tout augmente. Aucun secteur d'activité n'est épargné. La hausse des prix est généralisée. Les loyers, la facture de gaz, les carburants, les produits alimentaires, même ceux de première nécessité crèvent le plafond, obligeant les salariés à faire des choix pour éviter un mal vivre encore plus important face à la flambée des prix.

Il est urgent de prendre des mesures pour répondre à l'intérêt général. Cela passe par une volonté politique de s'attaquer aux causes du mal.

Il est possible de geler le montant des loyers et bloquer les prix de l'Energie.

Il est possible de baisser la TIPP de façon significative qui supporte plus de 63 % de taxes sur le prix d'un litre de carburant.

La guerre en Libye ne peut pas servir de prétexte pour que les grands groupes spéculent sur le prix du baril de pétrole. Il est urgent de stopper l'armement, les guerres coûteuses et inefficaces au règlement des conflits.

Il est possible de bloquer les prix des produits de première nécessité de façon ambitieuse et pas seulement sur une dizaine de produits comme le gouvernement vient de proposer avec les géants de la distribution et leur panier de la ménagère.

Ces mesures sont utiles et nécessaires pour commencer à donner du souffle au pouvoir d'achat.

Augmenter les salaires : une urgence économique et sociale pour sortir de la crise ! C'est pourquoi la CGT revendique :

- ✓ Une augmentation immédiate de 300 € pour tous, et une revalorisation du point d'indice négociée avec les partenaires sociaux
- ✓ L'augmentation des salaires avec comme point de départ de toute grille salariale un SMIC à 1600€ brut.
- ✓ L'augmentation des pensions pour les retraités et des revenus de remplacement pour les privés d'emploi.
- ✓ La suppression des exonérations des cotisations sociales patronales et une taxation des revenus financiers.
- ✓ Une réforme fiscale de grande ampleur, dont celle de l'impôt sur les sociétés.
- ✓ La création d'un pôle financier public pour faciliter le développement de l'emploi et de l'activité économique.
- ✓ Des droits d'intervention des salariés dans les choix de gestion des entreprises.
- ✓ Les gels des dividendes versés aux actionnaires, et la suppression des parachutes dorés.

La CGT exige l'ouverture immédiate de négociations salariales dans les entreprises et les branches professionnelles.

Les augmentations de salaires doivent être générales, de l'ouvrier à l'ingénieur, car elles sont indispensables pour :

- La suppression des inégalités et la lutte contre la paupérisation de la société.
- Reconnaître et améliorer le pouvoir d'achat.
- Accroître la consommation et accélérer la croissance économique, génératrice d'emplois et de ressources financières pour la protection sociale.

Enfin, la hausse des salaires doit tenir compte de :

- L'inflation et de la productivité au travail. La France fait partie des pays où la productivité horaire est la plus élevée au monde.
- La construction de grilles de salaires de l'ouvrier à l'ingénieur permettant une véritable évolution de carrière et de reconnaissance des qualifications.

50% des travailleurs en France ont un salaire inférieur à 1600 euros/mois. C'est pourquoi la CGT exige 300 euros/mois d'augmentation générale des salaires, pensions et minima sociaux.

Sources : la CGT Finances Publiques 38 et 13, le journal Les Echos, et divers témoignages d'agents de la DGFIP.

Alors que selon une enquête IFOP de novembre 2010, les salaires sont redevenus la première préoccupation des fonctionnaires agents publics, 7 organisations syndicales de la Fonction publique (CGT, CFDT, CFTC, FSU, SOLIDAIRE, UNSA, CGC) ont lancé ce jour, une pétition unitaire pour l'augmentation du point d'indice et le rattrapage des pertes accumulées depuis 2000. Représentant la très large majorité des personnels, l'intersyndicale appelle à faire signer massivement cette pétition pour obtenir l'ouverture de négociations.

Celle-ci est disponible et peut être signée sur le site :

<http://www.financespubliques.cgt.fr/Petition-Oui-a-l-augmentation-des.html>

Elle est également disponible en version papier sur notre site national.

Nous vous encourageons à en faire largement l'écho de cette initiative unitaire.